PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle La Nature-en-Mouvement, le mardi 3 septembre 2024 à 19 h.

À laquelle sont présents :

Monsieur Marc-André Guertin, maire Madame Mélodie Georget, conseillère Monsieur Marcel Leboeuf, conseiller Monsieur Gaston Meilleur, conseiller Monsieur David Morin, conseiller Madame Isabelle Thibeault, conseillère

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Marc-André Guertin.

Sont également présents :

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général Monsieur Michel Poirier, greffier adjoint

Est absent:

Monsieur Claude Rainville, conseiller

ORDRE DU JOUR

- 1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 septembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.
- 2. Présentation du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2025-2026-2027.
- 3. Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2025-2026-2027.
- 4. Période de questions.
- 5. Levée de la séance.
- ... Monsieur le maire Marc-André Guertin ouvre la séance à 19 h.
- ...Dépôt du certificat de convocation.
- ... Mot du maire.

2024-281 ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2024 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur David Morin APPUYÉ PAR : Monsieur Gaston Meilleur et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 septembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est approuvé par ce conseil.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

Monsieur le maire Marc-André Guertin, monsieur le conseiller Gaston Meilleur et madame Sylvie Lapalme, directrice du Service des finances et trésorière, présentent le programme triennal des immobilisations pour les années 2025,2026 et 2027.

2024-282 <u>ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA VILLE</u> DE MONT-SAINT-HILAIRE POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gaston Meilleur

APPUYÉ PAR : Monsieur David Morin et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que ce conseil adopte le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour les années 2025, 2026 et 2027, lequel est joint à la présente résolution comme annexe « A » pour en faire partie intégrante.

Que cette résolution soit et est adoptée en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités* et villes.

Qu'un document explicatif sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027 sera publié dans une prochaine édition du journal L'Oeil Régional qui est diffusé sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une intervention par les personnes présentes.

2024-283 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marcel Leboeuf

APPUYÉ PAR : Monsieur Gaston Meilleur et adoptée à l'unanimité des conseillers :

Que la présente séance extraordinaire du 3 septembre 2024 du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire soit et est levée à 19 h 16.

(S) Marc-André Guertin	(S) Michel Poirier
Marc-André Guertin, maire	Michel Poirier,
	Greffier adjoint